

MAIRIE DE TALAIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil neuf, le trente du mois de juin à vingt heures trente, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Franck LAPORTE, Maire.

Présents : Mmes et MM. LAPORTE – JONQUIERE – COCHE – HOURCADE – FERREZ – MESTREAU
TREPAUT – BERGEY - LAURANS

Excusés : MM. MARCHET – DULUCQ - GAY
Procuration de M. Sébastien TOUJAN à M. Henri COCHE
Procuration de M. Denis BESOMBES à M. LAPORTE Franck
Procuration de M. Jean-Noël CARDIN à M. Philippe BERGEY

Date de convocation : 24 juin 2009.

Secrétaire de séance : Madame Sophie MESTREAU.

Objet : PROJET DE PORT METHANIER AU VERDON.

Le Maire fait part au conseil d'un courrier adressé par le Président de la Communauté de Communes de la Ponte du Médoc par lequel il souhaite que les élus de la communauté se prononcent sur le projet de terminal méthanier au Verdon.

Après avoir exposé les motifs qui, en particulier à Talais, lui paraissent justifier une opposition du fait de l'incompatibilité du projet par rapport aux orientations actuelles d'un développement raisonné de la Pointe du Médoc, il soumet la question au vote.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

**SE PRONONCE CONTRE le projet de Port Méthanier au Verdon ;
HABILITE le Maire à faire connaître la décision.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,

